



Le conseil d'administration :

Jean-Claude GENIN, Président
Elisabeth BRONQUARD, Vice-Présidente
Jacky BERGER, Vice-Président
Denise POIRET, Trésorière
Isabelle PIASTA, secrétaire
Emmanuel CLEMENT, responsable numérique
Dominique DOREY
Etienne VINCENT

Les assistants :

Alain POIRET
François BRETON
Thierry JOUGLET

Le Président d'Honneur :

Michel MOISY

ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES ET COPROPRIETAIRES IMMOBILIERS DE LA MARNE

Permanences sur RDV (du lundi au vendredi)

REIMS = 03 26 88 63 08

EPERNAY = 06 74 36 08 43

CHALONS = 06 08 53 89 34

Email : unpi51@laposte.net

Site internet : www.51.chalons-en-champagne.unpi.org



ALORS, POURQUOI ADHERER ?

- C'est une force de représentation des propriétaires et copropriétaires immobiliers auprès des instances nationales, fédérales, régionales, départementales, locales, auprès des commissions de conciliation, fiscale, discrimination, droit au logement, sécurité et accessibilité, d'expulsion, d'amélioration de l'habitat, l'ANAH, du CLAH, CAH.
- C'est une source indispensable d'écoute, de conseils spécialisés, d'informations.
- C'est pouvoir disposer de documents (baux, état des lieux, etc...)
- C'est permettre l'échange entre les générations de propriétaires et copropriétaires. Aider les jeunes à investir.
- C'est favoriser l'investissement immobilier, la gestion et le développement du patrimoine.
- C'est aider à la politique du logement dans le respect des droits et obligations de chacun dans les rapports entre bailleurs privés et locataires.

UNPI 51

l'association marnaise est adhérente à la fédération nationale forte de 90 associations

ADHERER, c'est être un citoyen responsable

J'adhère

Je renouvelle mon adhésion

NOM _____

Prénom _____

Date de naissance _____

Adresse _____

Code postal _____

Tél _____

Email _____

Cotisation année 202665 €

Cotisation « nouvel adhérent » (2025 + droit d'entrée).....75 €

Cotisation copropriétéselon importance

Cotisation société ou personne morale.....120 €

Abonnement à la revue mensuel UNPI
« 35 millions de Propriétaires » *inclus dans cotisation*
Je choisi : version numérique version papier

Règlement

par chèque à l'ordre de l'UNPI51
à adresser au :

**2 Ter rue des Martyrs de la Résistance
51000 Châlons-en-Champagne**

ou par virement bancaire

IBAN = **FR76 1027 8088 5100 0204 3470 478**

BIC = CMCIFR2A

Signature :